

# Des laboratoires de référence



Rodrigue Gravel



Ginette Truchon



Carole Pépin



Gabrielle Chamberland

**LES LABORATOIRES** constituent un organe vital pour tout centre de recherche, ne serait-ce que pour fournir à ses chercheurs les instruments nécessaires à leurs travaux. Pour l'Institut, le défi était plus complexe. Il lui fallait aussi répondre aux besoins de la CSST et de son réseau, et ce, tout en favorisant la plus grande autonomie possible chez ses clients, conformément à l'esprit de la loi. En mettant l'accent, dès le départ, sur le rôle de référence que joueraient ses laboratoires, l'IRSST annonçait clairement ses couleurs : il entendait prendre les moyens pour bâtir leur crédibilité et leur fiabilité, et atteindre un niveau d'expertise supérieur qui leur permette de se classer parmi les meilleurs. Le défi a été relevé haut la main.

## La diversité des analyses

Comme le recommande un groupe de travail présidé par JEAN YVES SAVOIE, la CSST et l'IRSST s'entendent pour privilégier la mise en place de laboratoires unifiés, qui répondront aux besoins des deux organismes tout en permettant de limiter les coûts liés à l'établissement et au fonctionnement de ces services. En 1981, une entente est ainsi conclue par laquelle l'Institut s'engage à « rendre disponibles dans les plus brefs délais les services de laboratoire et de développement d'analyses et de soutien nécessaires à l'accomplissement des activités des chercheurs de l'Institut et des différents intervenants de la Commission ».

Dans un premier temps, l'Institut conclut des ententes temporaires avec des laboratoires externes pour répondre aux besoins de la CSST. À la fin de 1982, il est déjà prêt à fournir lui-même la majorité des services d'hygiène et de toxicologie, soit l'analyse de 140 substances.

Peu à peu, la diversité des analyses s'élargit : celles de substances chimiques réglementées, dont le nombre

atteindra progressivement quelque 300, mais aussi les analyses toxicologiques nécessaires à la surveillance biologique, les analyses microbiologiques et divers paramètres physiques, par exemple en matière de vibrations, d'acoustique et d'électromagnétisme. Pour répondre aux besoins, l'Institut élabore sans cesse de nouvelles méthodes analytiques. En 1995, une nouvelle réglementation l'obligera même à réviser les méthodes d'analyse de 87 substances pour les adapter à des changements de normes, un défi qu'il relèvera en un an à peine.

## Soutenir l'autonomie des clients

En plus de répondre aux demandes d'analyses d'intervenants tels que les hygiénistes des services de santé publics, les inspecteurs de la CSST et les associations sectorielles paritaires, les services de laboratoire de l'Institut sont conçus pour soutenir ces clientèles dans la prise en charge de la prévention et structurés de façon à assurer une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques.

Puisque ce sont les intervenants qui font les prélèvements et les échantillonnages en milieu de travail, l'Institut leur assure un service d'étalonnage,



Mario Bêlése

Élise Dion et Carole Leroux

**Le Service à la clientèle – Laboratoires fait le lien entre le personnel des laboratoires et les usagers de ses services. Il traite et assure le suivi des demandes concernant les analyses, l'échantillonnage et le prêt d'instruments.**



Brigitte Blanchette

Mario Bêlése



Lucile Richard

Mario Bêlése

**Chaque année, les laboratoires de l'IRSST effectuent plus de 40 000 analyses pour ses partenaires du réseau québécois de la santé et de la sécurité du travail. Il dessert ainsi les régies régionales de la santé et des services sociaux, les centres locaux de services communautaires et les associations sectorielles paritaires.**



Mario Bêlése

Suzanne Paradis



Annie Ouellet

Denis Turcot

Guylaine Beauchamp

Chantal Dion

Josée Poulin

Zélie Fortin

Ginette Leclair

Pierre Larivière

Bernard Caron

d'entretien et de réparation des plus de 4 000 instruments de mesure utilisés dans le réseau. Soucieux d'être à la fine pointe du marché et d'accroître l'autonomie de ses clients, il procède aussi à l'évaluation de nouveaux instruments et met au point des stratégies d'évaluation en hygiène industrielle. À compter du milieu des années 80, il publie et met à jour des guides sur l'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail ainsi que sur le prélèvement et l'interprétation des résultats de la surveillance biologique des travailleurs. Il privilégie de plus le transfert de connaissances et de savoir-faire aux milieux concernés. Ses experts ont ainsi contribué, dès le milieu des années 80, à la prise en charge de la prévention liée à la qualité de l'air dans les édifices à bureaux, et des démarches similaires sont en cours pour différents sujets, dont les champs magnétiques, la surveillance biologique, les isocyanates, les aérosols et l'ajustement des normes à des horaires non conventionnels.

Depuis la création des laboratoires, des mécanismes sont en place pour favoriser le transfert des connaissances et d'expertise de façon régulière et structurée, mais aussi sur une base plus ponctuelle. La large diffusion des résultats des travaux des laboratoires et les relations suivies avec quelque 600 intervenants ont par ailleurs contribué à établir au fil des ans une relation réciproquement profitable.

### Le statut de laboratoire de référence

Les laboratoires de l'Institut ont ainsi réussi à s'imposer comme de véritables laboratoires de références. Leurs clients savent qu'ils peuvent y obtenir des analyses et de l'expertise hautement crédibles, qui répondent à leurs besoins et qu'ils peuvent utiliser avec confiance.

Les nombreux programmes de contrôle de qualité mis en place dans les laboratoires, sous la direction d'ALAIN LAJOIE, sont un élément central de cette reconnaissance. À cette fin, l'Institut s'est doté d'un programme



**Alain Lajoie,**  
*directeur des Opérations.*

d'assurance-qualité rigoureux pour chaque type d'analyse. Il participe aussi, depuis de nombreuses années, à des programmes de comparaisons interlaboratoires en matière d'hygiène industrielle et de toxicologie, qui lui permettent de comparer son rendement.

La haute qualité des travaux des laboratoires de l'Institut est confirmée par des accréditations et des certifications obtenues d'organismes de référence :

- l'American Industrial Hygiene Association (AIHA), qui accrédite l'Institut depuis 1987 pour l'ensemble des substances analysées, en vertu du Programme pour les laboratoires d'analyse en hygiène industrielle et les laboratoires d'analyse de suivi biologique ;
- l'Occupational Safety & Health Administration (OSHA), qui recommande les laboratoires de l'Institut pour les analyses toxicologiques. Une démarche est en cours pour une nouvelle accréditation de l'AIHA dans le domaine des micro-organismes ;
- le Conseil canadien des normes (CCN), qui accrédite l'Institut, selon le Guide 25 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), comme laboratoire de référence d'analyse en hygiène industrielle, d'analyse de suivi biologique, de

mesure des vibrations et d'essai des jambières de protection pour les travailleurs forestiers ;

- le CCN et le Laboratoire des étalons nationaux du Conseil national de recherche du Canada (CNRC), qui accrédite l'Institut comme laboratoire d'étalonnage des instruments de mesure du bruit.

Fort de cette reconnaissance, l'Institut publie régulièrement les méthodes analytiques qu'il a implantées, dont plusieurs sont aujourd'hui utilisées dans d'autres laboratoires québécois, à la demande de leurs clients. ○



Mario Bêlisle

Clémence Duchesne



Mario Bêlisle

Gilles Paradis

***L'Institut consacre chaque année plus de 4500 heures à l'étalonnage, l'entretien et la réparation des instruments de mesure utilisés par le réseau. Il participe aussi au processus d'achat des instruments que la CSST met à la disposition des intervenants.***